

MARCHES PUBLICS

EXE10

AVENANT N°1

A - Identification du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice

Communauté de communes Mellois en Poitou

2, Place de Strasbourg

79500 Melle

accueil@melloisenpoitou.fr

05.49.29.02.90

B - Identification du titulaire du marché public

(nom, prénom) : NOUZILLE Vincent, Direction Régional _____

☐ Agissant en mon nom personnel

Siège social _____

Téléphone : _____ Courriel : _____

Immatriculé à INSEE : _____

N° identité d'établissement (SIRET) : _____

Code d'activité économique principale (APE) : _____

N° d'inscription au registre au commerce : _____

☒ Agissant au nom et pour le compte de (intitulé complet et forme juridique de la société) : SAS VALTERRA
matières organiques _____

Siège social : 52-56 rue Carvès 92120 MONTROUGE _____

Etablissement effectuant la prestation : Pôle environnemental – La Plaine du Château 79120 LEZAY

Téléphone : 05.49.29.97.27 _____ Courriel : a.bouchet@valterra.fr v.nouzille@valterra.fr _____

Immatriculé à INSEE : _____

N° identité d'établissement (SIRET) : Siège social : 381 114 107 00059 – Etablissement de Lezay : 381 114 107
00117 _____

Code d'activité économique principale (APE) : 3821Z _____

C - Objet du marché public

? Objet du marché public :

(Reprendre le contenu de la mention figurant dans les documents constitutifs du marché public. En cas d'allotissement, préciser également l'objet et la dénomination du lot concerné.)

Le présent accord-cadre a pour objet d'assurer les prestations d'élimination des boues (par épandage de boues liquides/pâteuses ou par compostage) des stations d'épurations de la Communauté de Communes Mellois en Poitou.

? Date de la notification du marché public : 1^{er} juillet 2021

? Durée d'exécution du marché public : Le marché est un Accord Cadre à bons de commande passé pour une période allant de la date de notification du marché au 31-12-2024. Il est reconductible 3 fois, chaque année civile, pour une durée maximale de 4 ans.

? Montant initial du marché public :

- Taux de la TVA : 20%
- Montant HT : 153 840,90 € HT par an soit 615 363,60 € HT sur les 4 ans potentiels
- Montant TTC : 184 668,00 € TTC par an soit 738 672,00 € sur les 4 ans potentiels

D - Objet de l'avenant

? **Modifications introduites par le présent avenant :**

(Détailler toutes les modifications, avec ou sans incidence financière, introduites dans le marché public par le présent avenant. Préciser les articles du CCAP ou du CCTP modifiés ou complétés ainsi que l'incidence financière de chacune des modifications apportées.)

Conformément à l'article R2194-5 du Code de la commande publique, le marché peut être modifié lorsque la modification est rendue nécessaire par des circonstances qu'un acheteur diligent ne pouvait pas prévoir.

En l'espèce, la partie 1 « chaulage de boue liquide » du bordereau des prix unitaires (BPU) est impactée par la flambée des prix et subit une hausse des prix d'environ 34%.

Le titulaire alerte sur le fait que la clause de révision des prix ne permet pas d'absorber une telle hausse des prix, bouleversant ainsi l'économie générale du contrat. Ainsi, l'entreprise sollicite une modification du BPU pour la partie 1.

Lors de la conclusion du marché, une telle hausse était imprévisible.

Il est décidé par le présent avenant :

- D'une part, d'accepter le nouveau bordereau des prix du titulaire qui modifie uniquement les prix de la partie 1 « chaulage de boue liquide » (cf. annexe 1). Les autres prix restent inchangés.

La modification des prix est applicable au 1^{er} janvier 2022.

- D'autre part, pour les prix de la partie 1 « chaulage de boue liquide », de neutraliser l'application de la clause de révision de prix intervenant uniquement à la date anniversaire du 1^{er} juillet 2022 sur ces prix modifiés. La clause de révision reste applicable à date anniversaire pour les autres prix du BPU.

Le titulaire s'engage, en cas de modification des prix à la baisse, à informer la collectivité afin que les prix de la partie 1 « chaulage de boue liquide » puissent être revus.

Annexe 1 : Nouveau BPU

Bordereau des Prix Unitaires

	Unité	Prix unitaire € HT
<u>1- Chaulage de boue liquide</u>		
Ce prix comprend l'ensemble des frais nécessaires au chaulage des boues, intégrant l'aménagement du matériel de chaulage, le consommable (lait de chaux) en quantité nécessaire, et le chaulage à proprement parler.		
1-1 Pour un mètre cube de boue – STEP de MELLE	Le m ³	16.61€
1-2 Pour un mètre cube de boue – STEP de FRESSINES	Le m ³	16.87€
1-3 Pour un mètre cube de boue – STEP de SAUZE VAUSSAIS (siccité des boues 6%) (Potentiellement si option retenue suite aux travaux de réhabilitation de la STEP)	Le m ³	15.14 €
1-4 Pour un mètre cube de boue – STEP de LIMALONGES	Le m ³	19.75 €
1-5 Pour un mètre cube de boue – STEP de PERIGNE	Le m ³	17.86 €
1-6 Pour un mètre cube de boue – STEP de BRIOUX SUR BOUTONNE	Le m ³	12.79 €
1-7 Pour un mètre cube de boue – STEP de CHEF BOUTONNE	Le m ³	16.83 €
1-8 Pour un mètre cube de boue – STEP de LEZAY	Le m ³	12.23 €
<u>2 - Elimination des boues liquides par épandage</u>		
Ce prix comprend l'ensemble des frais nécessaires à la reprise des boues sur site (chaulées ou non), à leur transport vers les parcelles d'épandage et à la réalisation de l'épandage/enfouissement. Les frais de tenue du cahier d'épandage sont inclus dans ce prix.		
2-1 Pour un mètre cube de boue – STEP de MELLE	Le m ³	8.20€
2-2 Pour un mètre cube de boue – STEP de FRESSINES	Le m ³	8.50€
2-3 Pour un mètre cube de boue – STEP de SAUZE VAUSSAIS (siccité des boues 6% avant chaulage) (potentiellement si option retenue suite aux travaux de réhabilitation de la STEP)	Le m ³	8.60€
2-4 Pour un mètre cube de boue – STEP de LIMALONGES	Le m ³	8.60€
2-5 Pour un mètre cube de boue – STEP de PERIGNE	Le m ³	8.60€
2-6 Pour un mètre cube de boue – STEP de BRIOUX SUR BOUTONNE	Le m ³	8.50€
2-7 Pour un mètre cube de boue – STEP de CHEF BOUTONNE	Le m ³	8.50€
2-8 Pour un mètre cube de boue – STEP de LEZAY	Le m ³	6.70€

<u>3 – Curage de casier de filtre plantés de roseaux</u>		
Ce prix rémunère les frais liés au curage d'un ou plusieurs casiers de filtre plantés de roseaux, comprenant l'amené repli du matériel nécessaire au curage, l'opération de curage et le stockage sur site en attente de reprise.		
3-1 - Pour une tonne de boue curée pour la STEP de EXOUDUN	La Tonne (T)	45 €
3-2- Pour une tonne de boue curée pour la STEP de MOUGON THORIGNE	T	34 €
3-3- Pour une tonne de boue curée pour la STEP de CHIZE	T	45 €
3-4 Plus-value au prix 3 pour l'apport de matière sèche permettant d'augmenter la siccité des boues. Ce prix comprend la fourniture, la mise en œuvre et toutes sujétions liées à l'opération.	La tonne de matière sèche	830 €
<u>4 – Elimination des boues par compostage</u>		
Ce prix comprend l'ensemble des frais nécessaires à la location des bennes, leur rotation, la reprise des boues stockée sur site (en benne ou en cordon), leur chargement et transport, et leur mise en dépôt dans les plateformes de compostage dédiées (y compris les coûts de traitement sur le site de compostage, à préciser pour chaque STEP dans le mémoire technique).		
4-1 - Pour une tonne de boue curée pour la STEP de EXOUDUN	T	60 €
4-2- Pour une tonne de boue curée pour la STEP de CHIZE	T	64 €
4-3- Pour une tonne de boue curée pour la STEP de MOUGON THORIGNE	T	62 €
4-4 Pour une benne de 15 m³ sur la STEP de CELLE SUR BELLE	La benne de 15 m³	830 €
4-5 Pour une benne de 15 m³ sur la STEP de SAUZE VAUSSAIS (potentiellement si option retenue suite aux travaux de réhabilitation de la STEP)	La benne de 15 m³	830 €
<u>5 – Elimination des boues issues des casiers de FPR et des filtre presse par épandage</u>		
<u>Uniquement dans le cas où la contrainte COVID19 aurait disparue.</u> <u>Dans ce cas de figure les boues ne sont pas chaulées.</u>		
Ce prix comprend l'ensemble des frais nécessaires à la reprise des boues sur site (non chaulées), à leur transport vers les parcelles d'épandage et à la réalisation		
5-1 - Pour une tonne de boue curée pour la STEP de EXOUDUN	T	39 €
5-2- Pour une tonne de boue curée pour la STEP de CHIZE	T	39 €
5-3- Pour une tonne de boue curée pour la STEP de MOUGON THORIGNE	T	37 €
5-4 Pour une tonne sur la STEP de CELLE SUR BELLE (siccité des boues 20%, sans chaulage)	T	45 €
5-5 Pour une tonne sur la STEP de SAUZE VAUSSAIS (siccité à 15% à 20% en sortie de filtre presse, sans chaulage) (potentiellement si option retenue suite aux travaux de réhabilitation de la STEP)	T	45 €

E - Signature du titulaire du marché public

Nom, prénom et qualité du signataire (*)	Lieu et date de signature	Signature

(*) Le signataire doit avoir le pouvoir d'engager la personne qu'il représente.

F - Signature du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice

Pour l'Etat et ses établissements :

(Visa ou avis de l'autorité chargée du contrôle financier.)

A Melle, le

Signature

(représentant du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice)

G - Notification de l'avenant au titulaire du marché public**■ En cas de remise contre récépissé :**

Le titulaire signera la formule ci-dessous :

« Reçue à titre de notification copie du présent avenant »

A, le

Signature du titulaire,

■ En cas d'envoi en lettre recommandée avec accusé de réception :

(Coller dans ce cadre l'avis de réception postal, daté et signé par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)

■ En cas de notification par voie électronique :

(Indiquer la date et l'heure d'accusé de réception de la présente notification par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)